

Les statuettes gallo-romaines en terre cuite d'Avenches

Autor(en): **Guisan, Marjolaine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **24 (1976)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243899>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les statuettes gallo-romaines en terre cuite d'Avenches¹

Marjolaine GUISAN

Introduction

Dès le I^{er} siècle de notre ère apparaît au centre de la Gaule, chez les Arvernes et les Eduens notamment, et en Rhénanie, dans les environs de Cologne et de Trèves, une importante fabrication de figurines en terre cuite. Il y avait bien longtemps que les peuples de la Méditerranée orientale produisaient des statuettes en argile pour la décoration de leurs foyers comme pour leurs pratiques religieuses. Les productions gallo-romaine et rhénane s'inscrivent donc dans une lignée qui remonte à une vieille tradition². Toutefois, si elles ont puisé dans le répertoire des terres cuites grecques et campaniennes, si elles ont subi l'influence de la plastique égyptienne de Basse Époque, elles ne s'en sont pas tenues à des copies serviles de ces œuvres gréco-romaines et alexandrines. Les artisans ont su conférer à leur production des caractères et un traitement spécifiquement indigènes, répondant ainsi aux croyances et aux coutumes d'une clientèle très humble.

Les modelleurs gallo-romains utilisaient une argile d'excellente qualité, caractérisée par sa couleur blanche due principalement à une faible teneur en fer, qui se distingue de l'argile rougeâtre utilisée dans les ateliers rhénans. Les figurines en terre blanche semblent avoir été l'objet d'une diffusion et d'une commercialisation assez poussées. On les retrouve, en effet, dans des habitats et des musées éloignés des provinces du centre de la Gaule, au nord (Bretagne, Normandie, Grande-Bretagne, *limes* germanique) où elles concurrençaient les produits rhénans, et à l'est (Bourgogne, Helvétie).

Le Musée d'Avenches ne fait pas exception. Bien que sa collection soit fort modeste — elle ne comporte que 21 pièces —, il nous a paru intéressant de la présenter pour permettre tant au simple curieux qu'au spécialiste de la situer dans l'ensemble de la production gallo-romaine. Il eût été un peu aride de n'en proposer que le catalogue, aussi l'avons-nous fait précéder de quelques considérations portant sur les techniques de fabrication des statuettes, les ateliers où elles ont été produites, leur iconographie et leur destination.

1. Fabrication

Les figurines en terre cuite répondaient aux goûts et aux besoins d'une clientèle étendue et très populaire qui n'avait pas les moyens de s'offrir des statuettes en bronze. Aussi fallait-il pouvoir les multiplier sans peine et à moindres frais. Les artisans spécialisés dans la fabrication des terres cuites, les coroplastes³, avaient donc recours à la technique du moulage.

En premier lieu, l'artisan façonnait une statuette en argile massive qui lui servait de modèle (prototype). Parfois, se contentait-il de mouler une statuette en bronze coulé? Les analogies

¹ Nous adressons nos vifs remerciements à M^{lle} Evelyn Müller, qui s'est chargée de toute la documentation photographique.

² S. MOLLARD-BESQUES, *Les terres cuites grecques*, Paris, 1964.

³ «Coroplaste» vient du mot grec *koroplasthos* (de *korê*, jeune fille, et *plassein*, former) et il signifie modelleur de poupées ou de figurines en terre cuite, en cire... La forme «coroplaste» (gr. *koroplastès*) est plus souvent usitée, mais elle est moins régulière.

entre objets de bronze et pièces de terre cuite sont si rares en Gaule qu'il semble que les coroplastes aient peu utilisé ce procédé courant en Grèce et en Asie Mineure.

Puis, il divisait son modèle en un certain nombre de parties par des lignes ou des points marqués dans la glaise fraîche, délimitant ainsi les moules à venir, pour en obtenir aisément la dépouille. La plupart des moules sont formés de deux coques ou valves, l'une pour le devant, l'autre pour le dos. Les pièces d'Avenches sont faites selon ce principe. Mais il arrivait parfois que certaines statuettes, d'attitude plus compliquée, demandent jusqu'à dix ou douze valves. C'est le cas d'une réplique en terre cuite du célèbre *Tireur d'épine* (Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 625 et suivants⁴).

Une fois le moule façonné, il était l'objet d'une cuisson à basse température, ce qui lui conservait une certaine porosité. Il était ensuite tapissé dans ses différentes valves d'une couche d'argile que l'artisan faisait pénétrer par pression dans les moindres creux pour obtenir une empreinte aussi fidèle que possible. Lors du séchage de la terre, un léger retrait se produisait et rendait le démoulage aisé. Les parties de la statuette étaient alors réunies à l'aide d'une pâte claire appelée «barbotine».

Avant la cuisson, alors que la terre était encore humide, on pouvait procéder à quelques retouches avec le burin ou l'ébauchoir. Il arrivait, en effet, qu'au cours du démoulage certains détails souffrent d'altérations. L'artisan pratiquait enfin un trou d'évent⁵ qui permettait à la vapeur d'eau de s'échapper et d'éviter la déformation ou l'éclatement de la pièce.

La cuisson définitive de la statuette s'effectuait à haute température, en atmosphère oxydante.

Sur certaines figurines, on remarque encore les traces d'un engobe blanc (voir cat. 20). Peut-être était-il destiné à recevoir une application de couleurs, comme on le faisait en Grèce et en Asie Mineure. Si c'était le cas, il est extrêmement rare qu'il en reste des traces⁶ (faut-il en voir sur notre figurine cat. 1 ?), car nos climats sont trop humides pour en avoir permis la conservation.

2. Ateliers

En Gaule, les principaux ateliers sont situés au centre, sur les terrains alluvionnaires des affluents de la Loire : l'Allier, la Besbre, l'Acolin. Certaines officines nous sont connues depuis la fin du siècle dernier ou le début de celui-ci. Très tôt, elles ont intéressé les archéologues et fait l'objet de publications : c'est le cas de Toulon-sur-Allier⁷, de Vichy⁸, de Saint-Bonnet, Yzeure⁹. D'autres sont apparues depuis, lors de découvertes fortuites ou de fouilles systématiques : ce sont celles de Lezoux, de Thiel-sur-Acolin¹⁰, de Gueugnon¹¹, d'Autun¹².

En Germanie, les plus grands centres sont localisés dans la vallée rhénane, à Cologne¹³.

⁴ M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités Nationales*, XXIV^e supplément à Gallia, Paris, 1972. Cité Rouvier-Jeanlin, M.A.N.

⁵ En général petit et rond, il est situé dans le dos ou sous le socle de la figurine. Les Grecs ou les Romains pratiquaient plutôt de larges ouvertures au dos.

⁶ A. BLANCHET, *Etude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine*, in Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France LI, 1891, pp. 70-82, II. *Technique et fabrication*, en cite quatre qui portent des traces de peinture.

⁷ E. TUDOT, *Collection des figurines en argile*, Paris, 1860.

⁸ A. BERTRAND, *Les découvertes de Vichy*, in Bulletin de la Société d'Emulation de l'Allier VIII, 1863, p. 321 s.

⁹ A. BERTRAND, *Fouilles exécutées dans les officines de potiers gallo-romains de Saint-Bonnet, Yzeure (Allier)*, Moulins, 1901.

¹⁰ H. VERTET, *Vénus, «cucullatus» et autres figurations de l'officine de Thiel-sur-Acolin*, in Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est XI, 1960, pp. 303-314.

¹¹ Groupe archéologique de Gueugnon-Montceau, *Les statuettes en terre cuite de l'officine céramique gallo-romaine du Vieux-Fresne*, Gueugnon, 1974.

¹² H. VERTET et G. VUILLEMOT, *Figurines gallo-romaines en argile d'Autun*, Autun, 1974. Cité Vertet, Autun.

¹³ H. LEHNER, *Zur Kenntniss der römischen Terrakottafabriken in Köln*, in Bonner Jahrbücher 110, 1903, pp. 188-202. — W. BINSFELD, *Zu den römischen Töpfereien am Rudolfplatz in Köln*, in Kölner Jahrbuch für Vor- und Frühgeschichte VII, 1964, pp. 19-32.

La demande étant très forte, l'activité de l'atelier était caractérisée par une fabrication de série, à partir des moules. Un grand nombre de ceux-ci portent un ou plusieurs noms sur l'extérieur des valves. Gravés avant cuisson, tantôt en écriture cursive, tantôt en lettres capitales, ils offrent pour un même nom de telles dissemblances qu'il s'agit là, très vraisemblablement, de marques de propriété, qui n'apparaissent pas sur la pièce achevée. L'atelier possédait donc un certain nombre de moules qui pouvaient être également l'objet d'un commerce intensif, au même titre que les produits finis. Ce fait explique la découverte dans certains sites de moules isolés portant une signature connue dans un centre de grande importance.

Si la plupart des pièces ne sont pas signées, certaines d'entre elles sont sorties intentionnellement de l'anonymat. L'artisan inscrivait alors son nom en creux à l'intérieur du moule, pour qu'il s'imprime en relief sur la figurine. Voulait-il ainsi préciser qu'il n'en était plus seulement l'artisan mais aussi l'artiste créateur? C'est fort possible. Les statuettes signées les plus répandues sont celles de Pistillus en Gaule (voir cat. 9) et de Vindex en Rhénanie.

3. Sujets

La production gallo-romaine se divise en trois grandes parties: les divinités, les personnages, les animaux. Chacune de ces parties est illustrée par un certain nombre d'exemplaires à Avenches. Toutefois, à l'intérieur de chacune d'elles, nous ne présenterons que les sujets dont nous possédons les témoignages archéologiques.

Notre connaissance iconographique des statuettes gallo-romaines a été grandement enrichie ces dernières années par la publication du gros ouvrage de M. Rouvier-Jeanlin¹⁴. Nous suivrons son excellente classification et la typologie qu'elle propose¹⁵, à la suite de l'énorme travail qu'elle a effectué sur le matériel du Musée des Antiquités Nationales.

Vénus

Dans l'art gaulois des statuettes en terre cuite, la première place revient à Vénus par le nombre de représentations qui lui sont consacrées. Les trouvailles faites à Avenches ne démentent pas cette affirmation. En effet, des 21 pièces que nous possédons, sept sont à rattacher à des figurations de Vénus (voir cat. 1-7). De plus, nous pouvons presque assurément leur attribuer les deux petits socles sphériques des cat. 14 et 15.

Les coroplastes gallo-romains ont adopté la forme gréco-romaine de la déesse. Toutefois, son image diffère des modèles de Tanagra ou de Myrina. L'artisan ne se dégage pas de la loi de la frontalité et se soucie fort peu du canon classique. La tête, trop grosse, n'est contenue que six fois dans le corps contre huit pour les statues gréco-romaines. En rendant le déhanchement traditionnel des Vénus, le modelleur omet l'inflexion du corps. Le torse est très étiré, la poitrine trop menue. L'ensemble est donc plus maladroit qu'original.

Seules les niches dans lesquelles l'artisan a parfois plaqué ces statuettes laissent libre cours, par leur décoration, à une inspiration plus spécifiquement indigène (voir cat. 7).

Les Vénus d'Avenches sont divisées en deux groupes et répondent aux types I (cat. 1-2) et III (cat. 3-6) de Rouvier-Jeanlin. Dans le type I (Vénus anadyomène), la déesse est représentée debout, entièrement nue. Elle tient de la main droite¹⁶ une mèche de cheveux qui descend sur le cou. Le bras gauche est appliqué le long du torse et la main s'étale sur une draperie qui passe sur le poignet avant de retomber à terre. Dans le type III, Vénus, debout, nue, se presse ou cache un sein d'une main, alors que l'autre repose sur une draperie.

¹⁴ *Op. cit.*, note 4.

¹⁵ M. ROUVIER-JEANLIN, *La Typologie des figurines gallo-romaines en terre cuite*, in Recherches d'archéologie celtique et gallo-romaine, pp. 111-125. Publications du Centre de Recherches d'Histoire et de Philologie de la IV^e Section de l'École Pratique des Hautes Etudes III, Hautes Etudes du monde gréco-romain, 5, Paris, 1973.

¹⁶ Ces expressions « droite » et « gauche » s'entendent par rapport à la statuette elle-même.

Déeses-mères

Les déesses-mères, symboles de la maternité et de la prospérité, sont également très répandues. Leur iconographie s'écarte sensiblement des modèles grecs et campaniens. En Campanie, il est rare qu'elles allaitent deux enfants, ce qui est courant en Gaule. De plus, elles allaitent l'enfant en pressant le sein, alors qu'en Gaule c'est l'enfant qui presse le sein. La déesse campanienne enfin est assise sur un petit fauteuil à parois lisses ou sur un tabouret, alors que les artisans gaulois ont placé leur déesse dans le fauteuil en osier tressé, typiquement gaulois.

Nous possédons deux fragments de déesses-mères. L'une, du type I de Rouvier-Jeanlin (cat. 8), allaite deux enfants qui lui pressent les seins. L'autre, de l'atelier de Pistillus (cat. 9), allaite également deux nourrissons complètement emmaillotés.

Epona

De toutes les divinités traitées dans l'art des terres cuites gallo-romaines, Epona est la seule qui soit absolument non romanisée. Déesse de la fécondité, patronne des cavaliers et protectrice des écuries, elle est figurée en amazone sur un cheval. Dans les mains, elle tient le plus souvent les attributs de l'abondance.

L'unique petite statuette d'Epona conservée à Avenches ne répond à aucun des types de Rouvier-Jeanlin. De plus, elle est de couleur orange, alors que toutes nos autres pièces sont en argile blanche ou beige. Provient-elle des ateliers rhénans? Nous ne saurions l'affirmer, car nous ne lui avons trouvé aucun parallèle exact. Mais il est probable qu'elle ne sort pas d'une officine de l'Allier.

Personnages

Parmi les nombreuses représentations d'hommes, de femmes et d'enfants qui caractérisent la production en terre cuite, Avenches ne possède qu'un buste d'enfant, un portrait, peut-être celui de Flavia Severilla, nom que portait la jeune fille enterrée dans la tombe où il a été trouvé.

Animaux et oiseaux

C'est certainement dans la représentation des animaux que les coroplastes gallo-romains ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont su rendre finement dans le détail les animaux de la ferme, le taureau, le bœuf, le chien, ami fidèle et gardien du foyer, les oies et les canards, les poules et les coqs. Partout, ces petites figurines, illustrant la vie domestique, accompagnent le vivant dans sa demeure ou le mort dans sa tombe.

4. Destination

On ne connaît pas toujours avec assez de précision le lieu de trouvaille des figurines pour tirer des conclusions définitives sur leur destination. On les rencontre fréquemment dans des sépultures. Ce fait s'explique aisément, car, mieux protégées, elles ont subi moins de déprédations. Mais cela ne signifie pas qu'elles aient eu un rôle exclusivement funéraire. Pottier, en s'interrogeant sur ce point et en confrontant les différentes opinions émises¹⁷, est parvenu à leur attribuer une fonction dans la vie quotidienne (ornementation de laraires, offrandes, jouets) aussi importante que celle qu'elles ont eue dans les tombes (dons faits aux morts). Un peu plus tard, Blanchet a confirmé ce point de vue¹⁸.

M. Rouvier-Jeanlin insiste également sur la double signification des statuettes, religieuse d'une part, profane de l'autre. Les figurines constituent aussi bien le décor des laraires familiaux que des sépultures. Elles sont également l'instrument d'élection des dévotions et des sacrifices propitiatoires, ce qui est attesté par les nombreux exemplaires provenant de sanctuaires. En plus,

¹⁷ E. POTTIER, *Les statuettes de terre cuite dans l'Antiquité*, Paris, 1890, pp. 263-297.

¹⁸ BLANCHET, *op. cit.*, note 6, pp. 143-151.

elles ont servi d'ornements aux maisons et de jouets aux enfants¹⁹. Sept figurines d'Avenches proviennent d'une nécropole (voir cat. 1, 7, 10, 17-20). Cinq autres ont été trouvées dans des *insulae* (voir cat. 2, 3, 8, 9, 14). Un fragment, enfin, provient d'un ensemble thermal (voir cat. 11).

Vénus

5. Catalogue

Type I

1. Inv. 626 a et b. Cimetière aux Prés-Donnes, 1888. Pl. 1, 1.
H. a) 5,5 cm. H. b) 5,4 cm.
Terre blanche crayeuse. Traces de couleur orangée sur la draperie, le bas du dos et la face postérieure des cuisses. Figurine en deux fragments. L'un comprend la tête et le bras droit, l'autre le bassin et les jambes jusqu'aux genoux. La partie inférieure a été recollée à hauteur du ventre et de la draperie.
Visage épais aux yeux exorbités, sans pupille centrale. Nez droit, cou trapu. De face, les cheveux sont séparés par une raie médiane et encadrent le front en touffes régulières formées de deux rangées de petits rectangles. Au revers, ils sont tirés sur les côtés pour former un rouleau qui se termine en chignon, sur la nuque. De côté, ils retombent en mèches torsadées sur l'épaule et le cou (groupe GM de Rouvier-Jeanlin). L'avant-bras droit est replié à 45°. La draperie passe sur le poignet gauche et retombe en plis verticaux. Les jambes sont profondément séparées. Celle de droite est avancée. Le ventre et le pubis sont légèrement modelés, le sillon vertébral à peine indiqué.
Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 9: Toulon-sur-Allier (Allier)²⁰.
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 16 (pour la coiffure): Tronoën (Finistère).
Gallia XVII, 1959, p. 463, fig. 11: Octon (Montpellier)²¹.
2. Inv. 72/799. Insula 10, 1972. Pl. 1, 2.
H. 9,5 cm.
Terre blanche, dure. La tête, les jambes à partir des genoux, le socle manquent. Le bras droit a été recollé.
Mèches postérieures en anglaises couvrant les épaules. Poitrine basse et plate, seins écartés. L'avant-bras droit est replié à 45°. Le corps, étiré, est à peine marqué à la taille, alors que le ventre et le pubis sont modelés. L'ombilic et le sillon vertébral sont indiqués. La draperie couvre le poignet gauche et retombe en plis verticaux. La jambe droite est avancée, ce qui provoque un déhanchement.
Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 8: Toulon-sur-Allier (Allier).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 9: Toulon-sur-Allier (Allier).
Rouvier-Jeanlin, Auxerre, cat. 2, pl. I²².
Gallia XVII, 1959, p. 463, fig. 11: Octon (Montpellier).

Type III

3. Inv. 68/10403. Insula 8, 1968. Pl. 2, 3.
H. 11,9 cm.
Terre blanche. Les jambes au-dessous des genoux et le socle manquent. Trou d'évent sur la face postérieure de la draperie.

¹⁹ ROUVIER-JEANLIN, M.A.N., pp. 27-29.

²⁰ Dans son ouvrage, M. Rouvier-Jeanlin présente pour chaque type une bibliographie détaillée. Nous y renvoyons le lecteur.

²¹ *Informations archéologiques*. Octon, in Gallia XVII, 1959, pp. 463-464.

²² M. ROUVIER-JEANLIN, *Catalogue des figurines en terre cuite gallo-romaines du Musée d'Auxerre*, in Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est XXII, 1971, pp. 325-351.

Cheveux relevés en corymbe sur le sommet de la tête, rassemblés en chignon au revers. Du corymbe s'échappent des mèches ondulées qui descendent de chaque côté du cou sur les épaules. Le bras gauche est replié sur la poitrine, la main pressant le sein gauche entre le pouce et l'index recourbé (groupe C de Rouvier-Jeanlin). Du creux du coude jaillit une draperie qui descend en plis souples le long du corps. Le bras droit longe sans raideur le côté droit et la main aux doigts réunis repose sur la cuisse, à hauteur du pubis. La taille, le sillon vertébral, le ventre, les genoux et les mollets sont modelés. L'ombilic et le sexe sont indiqués. La jambe gauche avance légèrement.

Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 121: Vichy (Allier).

Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 122: Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Vertet, Autun, cat. 353, pl. 3d.

US XXI, 1957, p. 43, fig. 37: Olten, signée Pistillus, sur la face postérieure de la draperie. La coiffure ne correspond pas à celle de la figurine d'Avenches, mais le corps est ressemblant²³.

4. Inv. 627. Conches-Dessus, 1840. Pl. 2, 4.
H. 5,6 cm.
Terre blanche, crayeuse. Fragment comprenant la moitié supérieure, jusqu'à la taille, de la face antérieure.
Figurine semblable au n° 3. Le travail est plus fin dans les détails.
5. Inv. 628. Avenches, 1862. Pl. 2, 5.
H. 11,1 cm.
Terre blanche, dure. La tête et le socle manquent. Trou d'évent sur la face postérieure, à hauteur de la taille.
Figurine semblable au n° 3.
6. Inv. 629. Porte de l'Est, 1907. Pl. 2, 6.
H. totale: 10,2 cm. H. de la figurine: 8,2 cm.
Terre blanche, crayeuse. La moitié supérieure manque jusqu'à hauteur des hanches et de la cuisse droite. La face antérieure du socle est brisée. Trou d'évent à la jointure des jambes, sur la face postérieure.
Figurine semblable au n° 3.

Fragments d'édicule

7. Inv. 630 a et b. Cimetière aux Prés-Donnes, 1887. Pl. 3, 7.
H. a) 5,2 cm. H. b) 10,5 cm.
L. a) 6,3 cm. L. b) 7,8 cm.
Terre blanche.
 - a) Partie supérieure droite d'un édicule avec début de l'arcature d'une niche. Le chapiteau est décoré de trois rangées de palmes.
 - b) Partie inférieure gauche du même édicule représentant un fragment de pilastre cannelé.Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 228 (chapiteau à palmes): Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 276 (chapiteau à palmes): Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier).
Rouvier-Jeanlin, Auxerre, cat. 18, pl. VI (chapiteau à palmes).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 254 (pilastre cannelé): Compiègne (Oise).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 259 (pilastre cannelé): Compiègne (Oise).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 265 (pilastre cannelé): Lezoux (Puy-de-Dôme).
Gallia II, 1944, p. 122, fig. 1 (pilastre cannelé): Alésia²⁴.

²³ R. DEGEN, *Eine römische Villa rustica bei Olten*, in *Ur-Schweiz XXI*, 1957, pp. 36-46.

²⁴ J. TOUTAIN, *Les fouilles d'Alésia en 1943*, in *Gallia II*, 1944, pp. 122-124.

Déesse-mères

Type I

8. Inv. 65/1566. *Insula* 16, 1965. Pl. 3, 8.

H. 7,9 cm.

Terre blanche. Fragment comprenant la face antérieure brisée à hauteur du cou et des genoux. Les côtés manquent.

La déesse est assise dans un fauteuil en osier dont il reste un fragment de dossier à gauche. Elle porte une robe à manches longues avec encolure en V, dont le tissu est relevé en demi-cercle au-dessus de la tête des nourrissons, dégageant ainsi les seins. Les enfants, tenus obliquement, boivent goulûment en pressant le sein d'une main. Ils sont emmaillotés. Leurs pieds ne se touchent pas et laissent passer le drapé de la robe. Celui-ci forme des V emboîtés (groupe B de Rouvier-Jeanlin) le long des jambes et laisse apparaître le modelé des genoux.

Publiée par H. Bögli, *Insula 16 Est*, in *Bulletin Pro Aventico* 21, 1970/71, p. 35, pl. 33, 2.

Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 325: Toulon-sur-Allier (Allier).

Dheedene 1961, p. 213, fig. 2: Nimègue²⁵.

Harmand 1963, n° 3, pl. V, fig. 7: région de Rouen²⁶.

Harmand 1963, n° 4, pl. II-IV, fig. 4: région de Rouen.

Gallia XXIX, 1971, p. 230, fig. 30: Noyelles-Godault (Pas-de-Calais)²⁷.

Type Pistillus

9. Inv. 65/9595. *Insula* 16, 1965. Pl. 3, 9.

H. 8 cm.

Terre blanche. Fragment comprenant la face antérieure brisée à hauteur du cou et des jambes. Le côté droit a été recollé.

La déesse est assise dans un fauteuil, visible encore sur les côtés. Celui-ci relève du style de Pistillus²⁸: les bords ne sont pas tressés, mais enroulés, et les chevrons habituels représentant l'osier sont remplacés par une sorte de damier en relief. La robe, décolletée en V, est pourvue d'une draperie abondamment plissée, qui descend largement entre les nourrissons et se poursuit en plis entrecroisés, laissant apparaître le modelé des genoux. Les manches sont relevées au-dessus des poignets et forment un bourrelet. Les enfants sont complètement emmaillotés dans de fines bandelettes, leurs pieds se rejoignent.

Publiée par H. Bögli, *Insula 16 Est*, in *Bulletin Pro Aventico* 21, 1970/71, p. 35, pl. 33, 1.

Parallèle: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 363: Nérès (Allier).

Epona

10. Inv. 69/4056. *Insula* 10, 1969. Pl. 4, 10.

H. 6,8 cm. L. 9 cm. H. déesse: 6,1 cm.

Terre orange. Les pattes du cheval manquent. Sous le corps de l'animal, à leur emplacement, quatre trous, ce qui laisse supposer qu'elles y étaient emboîtées.

Destinée à être vue des deux côtés, la figurine d'Epona est double. Assise en amazone sur le cheval, elle a un bras replié sur la poitrine, alors que l'autre repose sur la crinière de l'animal. Elle ne porte aucun attribut et elle est vêtue du *cucullus* (groupe Db de Rouvier-

²⁵ J. DHEEDENE, *Altrier, un atelier de figurines en terre cuite?*, in *Helinium* 1, 1961, pp. 211-222.

²⁶ L. HARMAND, *Les figurines de déesses-mères en terre cuite du Musée des Antiquités de Rouen*, in *Revue des Sociétés savantes de Haute-Normandie* 30, 1963, pp. 33-58.

²⁷ *Informations archéologiques. Noyelles-Godault*, in *Gallia* XXIX, 1971, pp. 230-231.

²⁸ M. ROUVIER-JEANLIN, *Les figurines gallo-romaines signées Pistillus*, in *Antiquités Nationales* I, 1969, pp. 40-46.

Jeanlin). Le visage et le corps de la déesse, tant du côté droit que du côté gauche, sont extrêmement frustes. L'animal même est traité de façon sommaire.

La représentation d'Epona que nous venons de décrire répond à un schéma connu des ateliers de l'Allier comme de ceux du Rhin. Mais la fabrication de la statuette diffère totalement des parallèles qu'on peut lui trouver. D'une part, la déesse est soudée à l'animal, alors que, d'ordinaire, moulée séparément, elle s'en détache. D'autre part, les côtés droit et gauche sont absolument identiques: la déesse nous apparaît donc les deux fois de face. Cette façon de mouler nous laisse supposer que la statuette était disposée au centre d'une pièce.

Publiée par H. Bögli, *Chronique archéologique, Aventicum*, in *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 57, 1972/73, p. 277, pl. 46, 1.

Parallèles: Reinach 1895, n° 27: Cluny (Saône-et-Loire)²⁹.

Reinach 1895, n° 45: Spire.

Magnen 1953, n° 75, pl. 13 (bas): Baarlo³⁰.

Buste d'enfant

11. Inv. 631. Cimetière aux Prés-Donnes, 1887. Pl. 4, 11.
H. 8 cm.

Terre blanche. Face antérieure d'un buste. Au revers: restes de trois masses de terre qui ont probablement servi de points de fixation du buste dans une niche. Dans ce cas, il n'y aurait pas eu de face postérieure.

Buste d'enfant. Visage rond, gros yeux exorbités, nez droit et cou épais. Chevelure frisée, formée de trois rangées de boucles rondes, encadrant le visage et laissant apparaître les oreilles. Epaules et poitrine nues.

Fragments

12. Inv. 75/2306. Insula 23, 1975. Pl. 4, 12.
H. 4,3 cm.

Terre beige rosé. Tête brisée à la hauteur du cou.

Fragment inclassable. Chevelure en bandeaux retenue par un ruban ou un petit diadème sur le sommet de la tête. Mèches de chaque côté du cou. Face postérieure lisse. Visage épais au nez droit et à la bouche fortement accentuée. Tête inclinée vers la droite.

Parallèle: Vertet, Autun, cat. 257, pl. 17, 13: tête attribuée à une déesse-mère.

13. Inv. 68/10085. Insula 8, 1968. Pl. 4, 13.
H. 3,4 cm.

Terre blanche.

Fragment d'une face postérieure de statuette nue: omoplate droite avec reste de mèche de cheveux et courbure du dos (pl. 4, 13a) ou fesse gauche avec bordure de draperie et courbure du dos (pl. 4, 13b) selon l'orientation que l'on donne à la pièce. Fragment inclassable.

14. Inv. 632. Champ Baccon, 1906. Pl. 4, 14.
H. 2,5 cm. Ø3,7 cm.

Terre blanche crayeuse.

Socle sphérique, creux, avec restes de deux pieds joints et, sur la gauche, d'une bordure de draperie. A l'intérieur du socle: marque en forme de delta? Indication d'assemblage ou signature? Très probablement, socle de Vénus.

²⁹ S. REINACH, *Epona*, in *Revue Archéologique* XXVI, 1, 1895, pp. 163-195.

³⁰ R. MAGNEN et E. THÉVENOT, *Epona, déesse gauloise des chevaux et protectrice des cavaliers*, Bordeaux, 1953.

15. Inv. 70/7218. Insula 10, 1970. Pl. 5, 15.
H. 3 cm. Ø3,8 cm.
Terre blanche. Un tiers du socle manque.
Fragment de socle sphérique, creux, avec restes de deux pieds joints. Très probablement, socle de Vénus.
16. Inv. 633. Avenches, sans date. Pl. 5, 16.
H. 2,3 cm. Larg. 4,2 cm. Long. 6 cm.
Terre blanche.
Socle rectangulaire, creux, à base moulurée. Reste d'un pied droit avec bourrelet sur la jointure des orteils (lanière de sandale?). Trace du pied gauche.

Animaux, oiseaux

Taureau (type I)

17. Inv. 634. Avenches, sans date. Pl. 5, 17.
H. 2,6 cm. L. 4,1 cm.
Terre blanche, crayeuse. Côté droit de la tête et du cou. Le museau est brisé.
Touffes de poils bouclés sur le dessus de la tête (groupe A de Rouvier-Jeanlin). Œil petit, enfoncé sous l'arcade sourcillière. L'oreille et la corne sont tournées vers l'avant. Le début du cou est plissé.
Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1022-1023: Clermont-Ferrand (Puy-de Dôme).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1024-1026: Tronoën (Finistère).
Gallia XXII, 1964, p. 524, fig. 27: Grenoble³¹.
Gallia XVII, 1959, p. 373, fig. 11: Chamalières (Puy-de-Dôme)³².

Chiens de garde (type I)

18. Inv. 635. Avenches, sans date. Pl. 5, 18.
H. 11,6 cm.
Terre blanche, dure. L'oreille droite manque. L'oreille et la patte gauches sont brisées. Trou d'évent sur le ventre.
L'animal est assis, les oreilles dressées, le front plissé en trois rides parallèles. Les yeux sont globuleux et exorbités, le museau est pointu, les pattes antérieures sont longues et grêles. Un collier double à clochette trapézoïdale orne le cou.
Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1054: Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1055: Vichy (Allier)?
19. Inv. 636. Cimetière aux Prés-Donnes, 1888. Pl. 5, 19.
H. 8,4 cm.
Terre blanche, crayeuse. Oreille droite brisée sur le dessus. Trou d'évent vers la cuisse postérieure gauche.
Figurine semblable au n° 18. Plus petite, elle appartient à une série surmoulée de troisième génération alors que la pièce précédente est de deuxième génération³³.
Parallèles: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1056-1057: Vichy (Allier)?
Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1058: Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Vertet 1963, p. 135, fig. 10: Musée de Strasbourg³⁴.

³¹ *Informations archéologiques. Grenoble*, in Gallia XXII, 1964, pp. 519-526.

³² *Informations archéologiques. Chamalières*, in Gallia XVII, 1959, pp. 372-374.

³³ Il arrivait que des statuettes achevées soient surmoulées pour en permettre la reproduction sans qu'on soit en possession du moule original. Les épreuves qui étaient issues de ce surmoulage, de moins bonne qualité, appartenaient alors à une seconde génération de figurines, caractérisées par un format plus petit. Le procédé répété donnait des statuettes de troisième génération.

³⁴ H. VERTET, *Les statuettes de terre cuite gallo-romaines*, in Revue du Louvre 13, 1963, pp. 129-136.

Coq dressé (types I-II)

20. Inv. 637. Cimetière aux Prés-Donnes, 1888. Pl. 6, 20.

H. 6,9 cm. L. 7,1 cm.

Terre ocre avec engobe blanc. La partie gauche de la tête, la crête et la queue manquent. Tête recollée.

L'œil, rond, est cerné par un trait en relief. Sous le bec, il reste une moitié de caroncule. Le plumage du corps est formé de lignes parallèles, ondulées. L'aile est nue au premier tiers, puis composée de lignes obliques se rejoignant vers le point d'attache de la queue.

Parallèle: Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1181: Saint-Pourçain-sur-Besbre (Allier).

Canard ou pigeon

21. Inv. 638. Cimetière aux Prés-Donnes, 1888. Pl. 6, 21.

H. 8,1 cm. L. 14,9 cm.

Terre ocre. Col et anse du vase, bec et queue de l'oiseau reconstitués.

Statuette en forme de vase. La reconstitution qui fait de la figurine un vase peut être mise en doute. Elle est ancienne et nous ne savons pas si elle correspond exactement à la cassure qui existait sur le dos de l'oiseau, au moment de sa découverte. Le cou est trapu. Nous voyons donc plus volontiers un canard qu'un pigeon. L'œil, rond, est cerné d'un sillon creux. Le plumage, très simple, est composé de stries obliques se rejoignant vers la queue.

Parallèles: Vertet 1963, p. 135, fig. 11: Musée de Moulins (Allier).

Rouvier-Jeanlin, M.A.N., cat. 1211: Toulon-sur-Allier (Allier).

Conclusion

Pour terminer cet aperçu sur les figurines en terre cuite d'Avenches, nous aurions aimé proposer quelques dates nous permettant de situer ces petites statuettes dans le temps. Malheureusement, les pièces d'Avenches proviennent de fouilles non stratifiées.

M. Rouvier-Jeanlin s'est trouvée dans une situation analogue et n'a pas pu établir une datation basée sur des données stratigraphiques à laquelle nous aurions pu nous référer. Dans les lignes qu'elle consacre à un essai de chronologie³⁵, elle considère l'étude des chevelures comme élément capital de datation, puisqu'elles reflètent toutes les modes de l'époque romaine.

A Avenches, il ne nous reste que peu de statuettes datables selon ce critère. Les coiffures en corymbe des pièces cat. 3 et 4 remonteraient au début du II^e siècle. La coiffure de la déesse cat. 1 marquerait plutôt un retour vers la simplicité en vogue au milieu du II^e siècle. Ces indications sont évidemment très approximatives, et, comme il est justement noté dans le catalogue de Gueugnon³⁶, elles doivent être utilisées avec prudence, car la province n'a souvent suivi que d'assez loin les caprices de la mode.

³⁵ ROUVIER-JEANLIN, M.A.N., pp. 25-27.

³⁶ *Op. cit.*, note 11, pp. 9-10.